

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du Mercredi 27 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 02/06/2026

Reçu en préfecture le 02/06/2026

Publié le 03 JUIN 2026

ID : 031-213100662-20260527-2026052-DE



Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 27 MAI 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 21 mai 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRISPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Madame Christine BONNET, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Madame Julie KNITL-GUIDICI, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Eddy QUEMET, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER, Monsieur Manuel DEFORES, Monsieur Benoît MUNOZ ,.

Absents avec pouvoir :

Madame Élodie PEREZ à Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Jean-Charles CONTE à Monsieur Cédric MAUREL.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien COLOMBIES

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 25
- Nombre de conseillers représentés : 2

2026-052 - COMMUNICATION : Organisation d'un concours de photographies – Été 2026

Rapporteur : Monsieur Pierre ESTRISPEAU,

ADOPTE

Votants : 27	Abstentions : 6	Exprimés : 21	Pour : 21	Contre : 6
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Abstentions : Emilie PEZET - Thierry LELAN - Filiz KWIATKOWSKI - Marie CHABRIER – Manuel DEFORES – Benoît MUNOZ

À la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Pierre ESTRISPEAU informe les membres du Conseil municipal de la volonté de la Ville de Bessières de valoriser son territoire, ses habitants et ses espaces naturels à travers une démarche culturelle et participative.

Considérant que l'organisation d'un concours de photographies constitue un projet fédérateur permettant d'associer les citoyens, professionnels et amateurs, à la mise en valeur de la vie estivale.

Ce concours donnera lieu à une exposition photographique en centre-ville en septembre 2026

ENTENDU L'EXPOSE DE MONSIEUR PIERRE ESTRISPEAU, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** l'organisation d'un concours de photographies intitulé "L'Été à Bessières", ouvert du 17 juin au 12 août 2026 ;
- **APPROUVE** le règlement du concours tel qu'annexé à la présente délibération ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cet événement, et à signer tout document afférent ;
- **DIT** que les dépenses liées à l'organisation de cet événement seront imputées sur les crédits disponibles du budget du service communication, exercice 2026 ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Le Maire,
Cédric MAUREL

